

## **Séance publique du 2 mai 2006**

### **Délibération n° 2006-3366**

commission principale : développement économique

objet : **Renouvellement du fonds de concours versé à la ville de Lyon dans le cadre du développement commercial et économique du quartier de Gerland**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle implantation et site d'accueil économique

#### **Le Conseil,**

Vu le rapport du 12 avril 2006, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

#### *Le contexte général*

Le quartier de Gerland constitue un vaste territoire de près de 700 hectares, situé à la limite sud de Lyon, dans le 7° arrondissement. Ce quartier a été longtemps marqué par la présence de grandes emprises industrielles et connaît aujourd'hui un profond renouvellement lié à la désindustrialisation et à une évolution vers une fonction résidentielle et économique urbaine. De nombreux investissements publics ont déjà été réalisés dans ce sens. Ainsi, Gerland se caractérise par la présence d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche de haut niveau (Ecole normale supérieure sciences, Université Lyon I, etc.), d'entreprises spécialisées autour des sciences du vivant (Aventis, Pasteur, Merial, etc.) et d'équipements d'agglomération comme le stade de Gerland et la halle Tony Garnier.

#### *Le projet urbain mis en œuvre à Gerland repose sur deux axes fondamentaux*

- poursuivre le développement du boulevard scientifique, des équipements et entreprises qu'il dessert,
- transformer ce quartier en un quartier central doté de toutes les facilités de la ville, logements, équipements publics et commerces.

Dans ce cadre, un projet de renforcement du tissu commercial de Gerland, inscrit dans le schéma directeur d'urbanisme commercial 2004-2010, est actuellement en cours. Ce projet porte principalement sur les deux secteurs suivants :

- le quartier de la place des Pavillons et de l'avenue Debourg, au sud de Gerland,
- l'avenue Jean Jaurès, axe principal de desserte nord-sud, sur lequel se situent les stations de métro. Il s'agit ici d'accompagner le développement rapide des programmes immobiliers (plus de 1 300 logements commercialisés entre 2000 et 2003) et de compléter l'offre existante, notamment dans le secteur central (rue de Gerland, Massimi et Bon Lait).

#### *Un diagnostic commercial réalisé en 2003 a mis en évidence*

- la disparité de l'appareil commercial de Gerland composé de 230 cellules commerciales dont 30 % de cafés, hôtels et restaurants,
- la relative fragilité des pôles existants,
- une évasion commerciale alimentaire limitée (53 %) mais une très forte évasion non alimentaire (94 % des dépenses).

Compte tenu de ces éléments et en cohérence avec les préconisations du Schéma directeur d'urbanisme commercial 2004-2010, l'intervention d'un développeur-commerce, à même d'accompagner d'un point de vue commercial le développement et les mutations urbaines du quartier, est apparue nécessaire aux partenaires publics intervenant dans le quartier.

Ainsi, le groupe partenarial Sduc composé de la communauté urbaine de Lyon, de la ville de Lyon, de la chambre de commerce et d'industrie de Lyon et de la chambre de métiers du Rhône, en liaison étroite avec la mission Gerland, a confié à un cabinet spécialisé la réalisation des actions suivantes :

- apporter une expertise pour la prise en compte de la thématique commerciale des projets futurs,
- soutenir et aider à la commercialisation des sites commerçants existants (Massimi, place des Pavillons, rue de Gerland, avenue Jean Jaurès, etc.) et apporter un soutien ainsi qu'une expertise sur la commercialisation des locaux d'activités disponibles,
- définir la composition commerciale du secteur Bon Lait,
- conforter et soutenir les activités de restauration en fédérant les activités présentes et en travaillant sur l'image du quartier,
- structurer le tissu commercial et artisanal du secteur par le soutien à l'association des commerçants existants dans la mise en œuvre de projets de communication et d'animation et dans la recherche de financements privés (enseignes commerciales, grandes entreprises, etc.), par la création éventuelle de nouvelles unions commerciales, etc.,
- accueillir et informer les porteurs de projets de création et reprise d'entreprises commerciales, artisanales et de services en liaison avec les chambres consulaires,
- réaliser des évaluations et des bilans réguliers de la mission et rendre compte aux différents groupes techniques et comités de pilotage.

La maîtrise d'ouvrage de cette mission sera assurée par la ville de Lyon, en liaison étroite avec l'ensemble des partenaires du Schéma directeur d'urbanisme commercial.

Au titre de l'année 2005, cette mission a permis de mettre en place un service de l'information géographique (SIG) accessible aux institutions et acteurs économiques, d'orienter les porteurs de projets et de développer des orientations stratégiques en matière d'urbanisme commercial notamment dans le sud du quartier. L'année 2006 permettra à la mission de monter en puissance sur ces thématiques en s'orientant plus fortement vers le développement du secteur de la restauration.

#### *Le budget*

La durée de ce marché sera d'un an renouvelable une fois. Le coût de cette mission a été évalué à 40 000 € TTC par an :

- la ville de Lyon, qui assure la maîtrise d'ouvrage de la mission, participera au projet à hauteur de 25 000 € TTC,
- la Communauté urbaine apportera un fonds de concours de 15 000 € TTC ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission développement économique ;

#### **DELIBERE**

**1° - Donne un avis favorable au versement d'une participation d'un montant de 15 000 € à la ville de Lyon dans le cadre du développement économique du quartier de Gerland.**

**2° - La dépense** correspondant à 15 000 € sera prélevée sur les crédits inscrits au budget de la Communauté urbaine - exercice 2006 - compte 657 340 - fonction 90 - opération 0868.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le président,  
pour le président,